



Réf : 3_tata_19_2_x207

Titre : La Province de Tata



Date de création : en 1977²

Superficie : 26 000 km² dont la majorité est inculte (grands espaces désertiques où seuls les nomades pratiquent la transhumance)

Population : 126 000 habitants (Berbères, arabes et noirs provenant des confins sahariens), localisés dans trois centres urbains (Tata chef-lieu de la Province, Akka et Foum Zguid) et quelques oasis réparties le long des oueds à proximité des points d'eau

Désenclavement : à partir des années 80/90 avec la construction des routes, l'aménagement des pistes, l'électrification, etc ...

Localisation : à 900 km au Sud de Casablanca, la capitale

économique du Royaume. La limite Nord de la Province est le versant Sud de l'Anti-Atlas, sa limite Sud est matérialisée par l'Oued Drâa sur 400 km de frontière avec l'Algérie

Climat : de type saharien. De Mars à Octobre chaud à très chaud (températures souvent supérieures à 40°C), absence de pluie – air très sec. De Novembre à Février, pluies aléatoires (50 à 100 mm/an)

Ressources hydriques : à partir des nappes phréatiques alimentées par les pluies épisodiques sur l'Anti-Atlas. Sources, Khetaras (canalisations souterraines datant de plusieurs siècles) et puits, servent à l'alimentation en eau potable des douars et à l'irrigation des cultures oasiennes

Agriculture : seule possible dans les oasis où l'eau est présente. Micro-exploitation familiale (souvent moins de un hectare avec de petites parcelles de 100 à 1000 m²). Une seule culture de rente : le dattier, dont les fruits sont vendus au souk. Les cultures sous palmiers (vivrières et fourragères) sont auto-consommées par la famille qui élève quelques petits ruminants (ovins et caprins) ; seuls les surplus sont vendus aux souks locaux.

« Étude de quatre oasis de la Région de Tata » CNEARC - 2003 ANNEXE





ALCESDAM

Une ONG qui aide à la sauvegarde des oasis du Sud marocain

ALCESDAM : Association pour la Lutte contre l'Erosion, la Sécheresse et la Désertification au Maroc

Date de création : 1985 – ONG de droit marocain

Siège : 33, rue d'Azilal, 20000 Casablanca. L'association est hébergée dans les locaux de l'Église Évangélique au Maroc.

Organisation :

Son président est le Pasteur de l'Église Évangélique au Maroc. Le Conseil d'Administration comprend 11 membres. Le Coordinateur assure le fonctionnement et le suivi des projets, le Chef de Projet sur le terrain suit l'exécution des projets.

Lieu d'activité :

La Province de Tata où l'ALCESDAM aide les paysans oasiens dans leur lutte incessante pour la protection des oasis face à l'avancée de la désertification.

Activités :

Elles visent la sauvegarde des oasis et l'amélioration du revenu des oasiens. ALCESDAM n'apporte son aide qu'aux agriculteurs regroupés en coopératives, associations ou groupements ruraux. Ce sont eux-mêmes qui identifient et proposent à l'ALCESDAM le projet soumis à l'association. L'ALCESDAM exige que les bénéficiaires prennent en charge une partie du coût du projet (en général 30 à 50%, soient en financement direct, soit en participation en main d'oeuvre). Tous les projets sont préalablement étudiés quant à leur coût et à leur faisabilité par la Chef de projet et le Coordinateur. De même la Direction Provinciale de l'Agriculture de Tata est consultée pour tout projet soumis à l'ALCESDAM.

Réalisations :

Elles concernent plusieurs volets :

- **L'amélioration de l'efficacité des eaux d'irrigation** (construction des seguia, curage des khetaras, aménagement des bassins, creusement, approfondissement et équipement des puits)
- **L'amélioration des productions oasiennes** (aide à la plantation de palmiers résistants à la maladie du bayoud, aide à l'achat de semences maraîchères et fourragères performantes)
- **La valorisation des dattes et de leurs sous-produits** (mise au point de fours à désinsectisation des dattes et de broyeurs de déchets de dattes)
- **L'amélioration des techniques de petits élevages familiaux** d'ovins et de caprins (introduction et diffusion de races adaptées aux conditions environnementales des oasis)
- **La formation de jeunes ruraux aux techniques nouvelles de l'agriculture saharienne** (voyages d'étude d'agriculteurs et de femmes d'agriculteurs dans les Provinces voisines où ces nouvelles techniques sont largement appliquées)
- **L'intégration de la femme rurale dans le tissu social du douar et sa reconnaissance en tant qu'acteur économique du développement rural** (création et construction de foyers pour la femme rurale, développement d'un artisanat local, alphabétisation des femmes et de jeunes enfants en âge préscolaire)
- **L'aide humanitaire aux familles les plus démunies** (distribution de vêtements, de fournitures scolaires, etc ...)

« Étude de quatre oasis de la Région de Tata » CNEARC - 2003 ANNEXE

Partenaires de l'ALCESDAM :

Partenaires bénéficiaires :

- 32 associations, coopératives et groupements d'agriculteurs
- 18 associations de femmes rurales

Partenaires financiers :

- Brot für dir Welt (Pain pour le Monde)
- Les Ambassades de Suisse et de France au Maroc
- La Principauté de Monaco
- La Fondation Mohammed V
- La Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de Poitou-Charentes (France)



Objectifs :

Les objectifs de l'ALCESDAM peuvent se résumer comme suit :

- amélioration des conditions de vie des familles oasiennes
- amélioration des revenus agricoles en provenance des cultures de l'oasis
- lutte contre l'immigration des jeunes ruraux vers les villes du Royaume, ou ailleurs ...
- lutte contre la désertification et l'avancée du désert.

« Étude de quatre oasis de la Région de Tata » CNEARC – 2003